



F3 • Troubles Dys en classe, mieux comprendre pour mieux aider.

• Contexte et enjeux

5 à 7% des enfants d'âge scolaire présentent des troubles spécifiques des apprentissages. Les enseignants sont de plus en plus amenés à accueillir ces élèves dans leur classe. Comment repérer ces troubles spécifiques ? Comment adapter leur pédagogie à ces élèves et leur proposer des outils pour compenser leurs difficultés en classe ?

Durée de la formation : 14 heures sur 2 jours

• Objectifs pédagogiques • À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir les troubles « dys » : de quoi parle-t-on ?
- Prendre conscience de l'impact de ses troubles sur l'élève et ses difficultés d'apprentissages.
- Proposer des outils pédagogiques adaptés se basant sur les fonctions cognitives concernées.

• Public et prérequis

Professionnels de l'Éducation nationale, enseignant, formateurs, AESH, orthopédagogues...

• Modalités pédagogiques et nombre de participants : en présentiel.

- Maximum 12.

• Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme de PPT, diapo, support audio et vidéo : actualisation des connaissances sur les différents troubles « Dys », repérage de leurs manifestations spécifiques.
- Mise en pratique : Analyser des pratiques pédagogiques.
- Mises en situation : sous forme d'ateliers (élaboration d'outils).
- Feed back : Retour sur les outils et échange de bonnes pratiques.

• Contenus pédagogiques

- Actualisation des connaissances sur les différents troubles « Dys » et repérage de leurs manifestations spécifiques.
- Mises en place de références communes et un vocabulaire commun.
- Mesure de l'impact des troubles « Dys » sur la personne de l'enfant et de l'adolescent et ses apprentissages.
- Travail sur l'environnement facilitateur pour ménager « l'accessibilité pédagogique » : aménager, compenser.
- Choisir et proposer avec discernement des outils adaptés

• Évaluation et sanction de la formation :

- Questionnaire en ligne d'auto-évaluation en début et fin de formation.
- Évaluation de la satisfaction post formation : sous forme de questionnaire en ligne.
- Certificat de réalisation attestant du suivi par le participant envoyé post formation.